



4^{ème} Journée d'Étude FOS

Organisée par Le laboratoire Grammatica de l'université d'Artois, le Français des Affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – Ile de France (CCIP – IDF) et le Comité scientifique du Français des affaires

Évaluer en français professionnel

Vendredi 11 octobre 2019

Maison de la Recherche – salle des colloques - à l'université d'Artois, 9 rue du Temple - Arras

Dans la continuité des 3 journées d'étude de Lyon (2013), Paris (2015) et Grenoble (2017), le Comité scientifique du Français des affaires se propose de réfléchir à la question de l'évaluation en FOS/FLP.

Les cours de Français sur objectif spécifique (FOS) et de Français langue professionnelle (FLP) ont pour objectif de développer les compétences de communication en langue française nécessaires et le plus souvent spécifiques à l'exercice d'un métier (comme la profession d'infirmier), à la réalisation d'un projet professionnel (e.g. participation à un salon commercial) ou à l'insertion dans une communauté particulière (comme l'université). Leur élaboration suppose l'identification des besoins langagiers et culturels principaux, la collecte sur le terrain de données langagières et culturelles et l'analyse de ces données prolongée par une élaboration didactique. Cet enracinement dans le réel du métier ou dans un milieu et cette analyse des besoins sont au cœur de l'élaboration de ces formations. L'objectif est de développer des compétences utiles à l'activité professionnelle de l'individu ou à son insertion réussie dans un nouvel environnement. Mais comment peut-on rendre compte du développement de ces compétences ?

La réflexion proposée dans cette journée d'étude s'articule autour de différents aspects :

- S'agit-il de valider un cours, de certifier une compétence au sein d'une institution ou de délivrer à l'apprenant un document attestant de sa compétence et requis dans le cadre de démarches d'insertion, de mobilité professionnelle, d'immigration ? Les niveaux d'exigence

vis-à-vis des évaluations pourront être variables selon la reconnaissance recherchée et la spécificité attendue.

- L'imbrication entre le langagier et le professionnel dans la mise en œuvre de la compétence : la réalisation d'une tâche professionnelle, fût-elle à dominante communicative, ne mobilise pas exclusivement des savoirs et des savoir-faire langagiers, ainsi que des savoir-être socio-culturels. Au-delà de ces différents aspects, comment l'expertise professionnelle est-elle prise en compte dans l'évaluation ?
- Compte-tenu de ces éléments, comment peut-on préparer les apprenants et les évaluateurs à l'évaluation ? Quels profils est-il nécessaire de réunir pour l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation répondant à des normes de qualité ?

Ces réflexions alimenteront les communications et les discussions de cette journée d'étude, proposées par des chercheurs et praticiens des domaines du FOS, de l'ingénierie, de la psychologie, des statistiques et de l'évaluation.

Programme

8H45 – 9H15 : Accueil

9H15 : Ouverture de la journée par Jan GOES directeur de Grammatica, Marc DEMEUSE et Jean-Marc MANGIANTE, présidents du Comité scientifique du Français des Affaires (commission Mesure et évaluation, commission FOS/FLP).

9H30 – 10H :

Marc DEMEUSE (Université de Mons – Belgique), *Évaluer le français professionnel, une affaire de professionnels et une entreprise collective*

10H – 10H30 :

Jean-Marc MANGIANTE (Université d'Artois), *La part langagière de la compétence professionnelle*

10H30 – 10H50 : Pause - café.

10H50 – 11H20 :

Sandrine COURCHINOUX (École nationale des ponts et chaussée) et Paolo PARON (Institut français du pétrole), *Compétences professionnelles/ compétence langagière : co-construire pour co-évaluer*

11H20 – 11H50 :

Cristelle CAVALLA (Université Paris Sorbonne nouvelle) et Catherine CARRAS (Université de Grenoble Alpes), *Evaluation par compétence et préparation à l'évaluation*

11H50 – 12H15

Débat sur l'évaluation des compétences professionnelles et langagières.

12H15 – 14H : Pause - déjeuner

14H – 14H30 :

Marie BEILLET (Université d'Artois), *L'évaluation des compétences professionnelles développées au sein de l'université*

14H30 – 15H :

Amandine DIOGO et Alban MOMMÉE (Le Français des Affaires – CCI Paris Ile-de-France), *Sélection, formation et suivi des examinateurs des diplômes de français professionnel*

15H – 15H30

Leila MARCOT (association Paroles Voyageuses) et Alexandre HOLLE (Le français des Affaires – CCI Paris Ile-de-France), *Français Operandi : évaluer la maîtrise du français sur les premiers gestes d'un métier*

15H30 – 16H

Bilan de la journée et Perspectives.

Inscription obligatoire et gratuite : contacter jmarc.mangiante@univ-artois.fr en indiquant les éléments suivants :

Nom, prénom, institution, fonction.